

Code du module:	FORAV4
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients 2 (EDUC2)
Méthodes d'évaluations fixés:	4
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti réunit des informations ciblées au sujet des bénéficiaires en consultant les différentes sources appropriées.
	Obligatoire
INDICATEURS • L'apprenti réunit des informations adaptées à la tâche de travail. SOCLES • L'apprenti dispose des informations requises pour l'exercice de ses activités.	

2	L'apprenti est en mesure de préparer et d'organiser les différentes étapes de travail, de déterminer les besoins en matériel de réunir et de traiter des informations et d'appliquer une communication verbale et non verbale appropriée.
	Sélective
INDICATEURS • L'apprenti tient compte des règles internes à l'institution. • L'apprenti tient compte de la planification des soins et/ou des activités. • L'apprenti retient les étapes de travail par écrit. SOCLES • L'apprenti respecte les principales règles internes à l'institution. • Les activités indiquées comprennent les étapes successives de travail.	

3

L'apprenti accomplit une tâche de travail dans le domaine de l'éducation et des soins de manière autonome.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti accomplit la tâche de travail: • en respectant la sphère privée du bénéficiaire. • en tenant compte du bien-être (confort) du bénéficiaire. • L'apprenti explique le sens et le but de ses activités.

SOCLES

• L'apprenti effectue toutes les étapes de travail. • L'apprenti essaye / s'applique de manière manifeste à respecter le confort et la sphère privée du bénéficiaire. • L'apprenti fournit des explications globalement correctes.

4

L'apprenti observe l'état physique général et le comportement du bénéficiaire.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti signale les particularités.

SOCLES

• L'apprenti signale les particularités manifestes.

5

L'apprenti range le local et le matériel.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti tient compte des dispositions internes • et il assure le rangement.

SOCLES

• Le matériel et les locaux sont dans un état globalement propre et rangé.

6

L'apprenti documente les travaux effectués.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti produit des documentations brèves et précises.

SOCLES

- La documentation est compréhensible. • L'apprenti essaye de produire une rédaction objective.

7

L'apprenti informe le bénéficiaire au sujet des étapes de travail.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti observe les règles de la politesse et de la communication. • L'apprenti manifeste une attitude discrète. • L'apprenti réagit aux interactions.

SOCLES

- L'apprenti essaye de faire preuve de discrétion et de politesse. • L'apprenti annonce au bénéficiaire comment il va procéder. • L'apprenti réagit aux interactions manifestes.

8

L'apprenti est en mesure de s'intégrer au sein d'une équipe.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti manifeste sa disponibilité.

SOCLES

- L'apprenti essaye / fait des efforts à s'intégrer au sein de l'équipe.

9

L'apprenti accepte les critiques constructives de la part du bénéficiaire et de son employeur.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adapte son comportement.

SOCLES

- L'apprenti réagit d'une manière appropriée. • L'apprenti fait des efforts à adapter son comportement.

10

L'apprenti manifeste son sens des responsabilités.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti travaille d'une manière soignée et précise. • L'apprenti tient compte des consignes en matière de sécurité, de prévention des accidents • et d'hygiène. • L'apprenti tient compte des limites de son champ d'activité.
- L'apprenti tient compte des directives d'ordre déontologique et éthique. • L'apprenti tient son carnet d'apprentissage à jour.

SOCLES

- L'apprenti travaille d'une manière globalement soignée et précise. • L'apprenti assure sa propre sécurité de même que celle du bénéficiaire. • L'apprenti respecte les limites de son champ d'activité. • L'apprenti respecte l'obligation du secret professionnel. • L'apprenti produit un carnet d'apprentissage complet. • Les données du carnet d'apprentissage sont globalement correctes.

11

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués et il corrige sa méthode.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti détecte • et corrige les erreurs.

SOCLES

- L'apprenti sait expliquer le déroulement de son travail. • L'apprenti corrige toutes les erreurs dont il avait conscience.

En particulier pour le volet "soins" dans le domaine éducatif: l'apprenti manifeste une compréhension de base de la situation de soins, il applique correctement les règles d'hygiène.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti explique la situation de soins.
- L'apprenti respecte les règles d'hygiène au travail.

SOCLES

- L'apprenti explique globalement la situation de soins.
- L'apprenti effectue son travail d'une manière correcte sur le plan de l'hygiène.